LIBIN

ENTRE CIEL ET TERRE

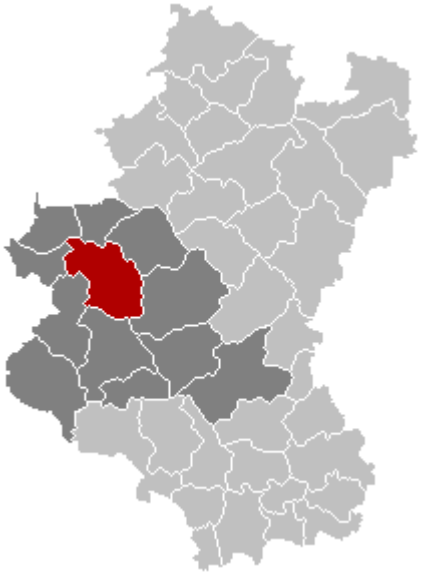

Programme stratégique transversal

Table des matières

Programme stratégique transversal – Définitions et objectifs 3
PST de Libin 4- 5

Volet interne : Administration générale

Objectif stratégique 1 : Une administration communale à la pointe 6-7

Objectif opérationnel 1.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines et la structuration des services

Objectif opérationnel 1.2 : Moderniser l'outil informatique

Objectif opérationnel 1.3 : Offrir des services efficaces et de qualité aux citoyens

Volet externe : Développement des politiques

Objectif stratégique 2 : Libin l'incontournable 8

Objectif opérationnel 2.1 : Poursuivre un développement touristique de qualité

Objectif opérationnel 2.2 : Développer nos atouts économiques, notamment dans le domaine du spatial

Objectif opérationnel 2.3 : Pérenniser une offre culturelle de qualité

Objectif stratégique 3 : Libin et ses richesses 9-10

Objectif opérationnel 3.1 : S'inscrire dans une dynamique de gestion durable pour rester une commune où il fait bon vivre dans un cadre structuré, propre et agréable

Objectif opérationnel 3.2 : Conserver notre réseau d'eau

Objectif opérationnel 3.3 : Optimaliser la performance énergétique des bâtiments communaux

Objectif opérationnel 3.4 : Structurer l'aménagement du territoire

Objectif opérationnel 3.5 : Gérer notre patrimoine forestier de manière réfléchie et prudente

Objectif opérationnel 3.6 : Soutenir l'agriculture

Objectif stratégique 4 : Libin à la page et proche de ses citoyens 11

Objectif opérationnel 4.1 : Améliorer la communication vers le citoyen

Objectif opérationnel 4.2 : Relancer et/ou redynamiser les différentes commissions

Objectif opérationnel 4.3 : Encourager la participation citoyenne et le « vivre ensemble »

Objectif stratégique 5: Libin de 0 à 99 ans et + ... 12-13

Objectif opérationnel 5.1 : Améliorer l'accueil de la petite enfance

Objectif opérationnel 5.2 : Garantir un enseignement de qualité dans les écoles maternelles et primaires de la commune

Objectif opérationnel 5.3 : Assurer un accueil extra-scolaire de qualité

Objectif opérationnel 5.4 : Continuer à développer l'offre sportive via l'asbl Libin Sport

Objectif opérationnel 5.5 : Assurer le bien-être des aînés

Objectif opérationnel 5.6 : Répondre aux besoins d'un public précarisé

Objectif opérationnel 5.7 : Promouvoir des actions au bénéfice de la santé

Objectif stratégique 6 : Libin en toute sécurité 14

Objectif opérationnel 6.1 : Mettre en place tous les outils afin de répondre de manière efficace à tout incident

Objectif opérationnel 6.2 : Assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire communal

Objectif opérationnel 6.3 : Renforcer le sentiment de sécurité des citoyens et encourager la bienveillance et la vigilance envers les autres

Programme stratégique transversal

Définition

Le PST (programme stratégique transversal) est un outil de gouvernance au service de la modernisation de la gestion publique locale. Cette démarche vise à planifier les politiques locales en y incluant un processus d'évaluation. Il s'agit d'un document stratégique qui aide les communes, les provinces et les CPAS à mieux programmer leurs politiques en développant une culture de la planification et de l'évaluation.

Le PST se compose de deux volets : un volet interne qui porte sur l'organisation interne de l'administration communale et un volet externe du PST qui concerne le développement des politiques communales.

Le PST permet de mener une réelle programmation stratégique qui s'appuie sur la définition d'objectifs stratégiques (quelle vision pour notre commune ?) déclinés en objectifs opérationnels eux-mêmes concrétisés par des projets/actions. Ces projets et actions sont engagés en prenant en considération les moyens disponibles, qu'ils soient humains ou financiers. La stratégie s'accompagne d'une planification des objectifs et/ou des actions. Le PST est conçu comme **une démarche évolutive**, qui doit faire l'objet d'une évaluation en vue d'éventuelles adaptations ou révisions en fonction de différents facteurs tels que des contraintes extérieures, des opportunités, des nouveaux besoins, des circonstances imprévues. Une évaluation continue basée sur des indicateurs prédéfinis permettra de mesurer l'efficacité des actions au regard des objectifs et des moyens et, le cas échéant de rectifier le tir.

Objectifs

Le PST poursuit notamment les objectifs suivants :

- Sur base d'un état des lieux documenté, établir les contours d'un véritable projet pour la commune et en dégager les actions prioritaires ;
- Professionnaliser la gestion communale en adoptant une démarche stratégique ;
- Impliquer les autorités communales dans une vision à moyen terme ;
- Permettre une vue ainsi qu'une gestion transversale, décloisonnée, coordonnée, voire transcommunale des projets communaux ;
- Planifier les ressources et prioriser les actions de façon réaliste ;
- Elaborer une démarche qui implique les autorités et les agents communaux et les fédère autour d'un projet ;
- Instaurer une meilleure communication avec la société civile et les citoyens.
- Fédérer tous les plans existants (plan d'ancrage du logement, PCDR, PIC, PCS, PGUI, etc.) dans un document définissant la politique communale pour la législature, voire au-delà.

Programme stratégique transversal
Commune de LIBIN

Libin peut se prévaloir d'une situation géographique et paysagère des plus intéressantes. Ses forêts, avec plus de 6000 hectares de forêts communales, et la nature environnante forment un cadre de vie rural exceptionnel. La commune se distingue également de par ses liens étroits avec le secteur spatial : l'ESA, Galaxia, Galiléo et l'Euro Space Center pour l'aspect touristique. Sans oublier le Village du Livre de Redu.

En matière de **démographie**, la commune compte aujourd'hui environ 5200 habitants, grâce notamment à une situation géographique centrale, mais également à une politique volontariste, en matière de logements notamment.

En ce qui concerne le développement de l'**économie**, Libin est *« la petite Luxembourgeoise qui monte».* C'est en ces termes que le magazine Trends Tendances a désigné en 2016 Libin comme étant la commune la plus accueillante en Wallonie et à Bruxelles, pour les entreprises, sur base de critères fondés sur le nombre croissant d'entreprises présentes sur le territoire communal et la capacité d'investissement de ces sociétés. La commune compte plus de 500 entreprises de toute taille, indépendants compris.

Un pôle d'activités centré sur **le spatial** est en plein développement, avec l'implantation de GILSC (système européen de navigation par satellite) et la création du nouveau parc d'activité économique GALAXIA, avec à la clef de nouveaux emplois, et qui confirme la position de Libin sur la scène spatiale européenne.

Parallèlement, l'ESEC (European Space Security and Education Centre) à Redu a renforcé son rôle dans la sécurité et la lutte contre la cyber criminalité.

L'offre touristique est également en développement : multiplication de l'offre d'hébergement, développement de l'offre en restauration, réorganisation des structures communales et supra-communales en charge du tourisme. A cela s'ajoute un projet de village de vacances. Le développement du capital « nature et forêts ».

Au niveau **social**, la création d'une maison médicale en 2012 a permis de lutter efficacement contre la pénurie de médecins de première ligne en milieu rural.

La commune dispose d'une maison d'accueil de jour pour personnes âgées ouverte 3 jours par semaine.

L'excellente collaboration Commune-CPAS a permis également de mettre en place de nombreux projets : restaurant communautaire, Conseil consultatif des Aînés, conférences multiples, salon du social,….

Le **développement durable** fait partie intégrante de chaque réflexion menée par la commune. Ne prenons comme exemple que la chaudière bois et la plateforme bois-énergie transcommunale (hangar de stockage et de séchage de plaquettes) qui utilise les sous-produits forestiers de Libin et des communes partenaires afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles et de limiter les rejets de CO2.

Libin n'en a pas moins plusieurs défis à relever à court et long terme pour maintenir un développement social, écologique et économique harmonieux.

- Au vu de l'augmentation de la population, les efforts de la commune doivent être maintenus pour proposer une offre de logement adéquate et devra adapter la structure communale à l'évolution démographique (infrastructures scolaires, services communaux…).
- A cela s'ajoute le soutien à l'accueil de la petite enfance et le développement d'une offre de logements adaptés pour les seniors.
- Au vu des menaces climatiques et financières qui pèsent sur la forêt et par conséquent sur les revenus qui en découlent (changements climatiques, maladies touchant plusieurs espèces, crise de la PPA…), de la diminution probable des revenus de locations de chasse, nous devrons être attentifs à cette évolution afin de pouvoir maintenir un cap financier maîtrisé.
- Libin devra maintenir une hauteur d'offre suffisante en matière de bois communaux, notamment pour la fourniture de matières premières aux entreprises d'exploitation forestière.
- Le maintien de notre réseau d'eau communal sera également un défi majeur à relever.
- Il faudra aussi soutenir l'attractivité de son territoire pour les entreprises et investisseurs au travers par exemple d'une politique de supracommunalité sur les zones d'activité économique menée sous l'impulsion d'Idelux et en collaboration avec les communes voisines.

VOLET INTERNE : ADMINISTRATION GENERALE

Objectif stratégique 1 : Une administration communale à la pointe

Objectif opérationnel 1.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines et la structuration des services

Actions :

- Recruter du personnel qualifié et augmenter le niveau de qualification à l'engagement du personnel
- Engager un directeur financier
- Engager un gestionnaire des Ressources Humaines et une personne responsable du recouvrement
- Actualiser le règlement de travail et les statuts
- Mettre en place un deuxième pilier de pension
- Maintenir un taux d'agents statutaires
- Structurer les services et améliorer la communication entre les services pour une meilleure gestion de ceux-ci
- Rédiger des profils de fonction et redéfinir des tâches de chaque membre du personnel
- Evaluer le personnel régulièrement
- Gérer les compétences, former les agents « remplaçants » en cas d'absence et rédiger un plan de formations
- Constituer une réserve de recrutement
- Installer un nouveau système de pointage, horaires flexibles
- Assurer une meilleure gestion des ressources et un système de surveillance des biens
- Instaurer une structure de pilotage de l'administration
- Poursuivre les actions d'amélioration du bien-être et de la sécurisation au travail (CBPPT)
- Favoriser les échanges et la cohésion du personnel

Objectif opérationnel 1.2 : Moderniser l'outil informatique

Actions :

- Moderniser l'outil informatique
- Assurer la sécurité informatique (sauvegarde des données)
- RGPD : désigner un DPO – rédiger un registre des données
- Améliorer les outils mis à disposition du personnel / améliorer la formation à la gestion des outils/programmes informatiques

Mettre à jour les licences et privilégier les bonnes pratiques informatiques à l'attention du personnel

Fournir un équipement technologique moderne (matériel informatique et technique)

Recourir aux outils d'Egouvernement

Poursuivre la gestion informatisée des ordres de travail du service des travaux

Objectif opérationnel 1.3 : <u>Offrir des services efficaces et de qualité aux citoyens</u>

Actions : Améliorer la qualité de l'accueil

Améliorer la visibilité des services au sein des bâtiments

Réorganiser le service de garde pour une meilleure efficacité

Engager un magasinier pour la gestion des stocks

Simplifier les démarches administratives pour le citoyen

Intégrer un mode de paiement efficace et sécurisé pour les différentes transactions

Acquérir une nouvelle centrale téléphonique performante

Réfléchir à l'accessibilité PMR des bâtiments publics

Faire appel à l'expertise externe

VOLET EXTERNE : DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES

Objectif stratégique 2 : Libin l'incontournable

Objectif opérationnel 2.1 : Poursuivre un développement touristique de qualité

Actions :

- Soutenir une offre d'hébergement de qualité (gîtes de petite capacité, village de vacances, hôtels…) et veiller à un développement harmonieux
- Soutenir les initiatives de la vie associative ou de nature privée qui favorisent un développement culturel et touristique riche (musée, manifestations locales), en réservant une attention particulière au village du livre de Redu
- Proposer des initiatives intéressantes permettant d'attirer de nouveaux publics
- Proposer un maillage de promenades balisées au sein du territoire
- Soutenir financièrement la rénovation de l'Euro Space Center, centre spatial touristique et didactique
- Poursuivre les partenariats existants et efficaces (GAL, Grande Forêt de Saint-Hubert, Maison du Tourisme), en collaboration étroite avec notre Office du tourisme
- Poursuivre la mise en valeur de notre capital « nature »

Objectif opérationnel 2.2 : Développer nos atouts économiques, notamment dans le domaine du spatial

Actions :

- Augmenter notre offre d'accueil pour les entreprises
- Collaborer de manière étroite avec notre intercommunale de développement économique pour favoriser l'installation d'entreprises au sein de nos 2 zonings
- Travailler en pluricommunalité pour un développement cohérent de notre bassin de vie économique
- Accorder une prime à l'installation pour les entreprises s'installant au zoning « Le Cerisier »
- Créer un annuaire des entreprises installées sur la commune

Objectif opérationnel 2.3 : Pérenniser une offre culturelle de qualité

Actions :

- Poursuivre le partenariat avec la Cellule Haute-Lesse de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne
- Soutenir le Cercle d'Histoire et de Traditions de Libin
- Faire découvrir les artistes et artisans de la commune
- Promouvoir la « culture de demain »
- Soutenir les groupes musicaux et culturels de la commune
- Maintenir « Noël à Libin »

Objectif stratégique 3 : Libin et ses richesses

Objectif opérationnel 3.1 : <u>S'inscrire dans une dynamique de gestion durable pour rester une commune où il fait bon vivre dans un cadre structuré, propre et agréable</u>

Actions :

- Continuer à proposer différentes primes communales en matière d'énergie
- Promouvoir la biodiversité
- Assurer la protection de nos cours d'eau
- Lutter contre les dépôts clandestins et autres incivilités afin de renforcer le sentiment de propreté publique
- Maintenir le petit patrimoine en état
- Créer un espace cinéraire (dispersion des cendres)
- Elaborer un PCDN (Plan communal de développement de la nature)

Objectif opérationnel 3.2 : <u>Conserver notre réseau d'eau</u>

Actions :

- Accroitre la sécurisation de notre réseau
- Ne pas multiplier les installations de traitement et améliorer la qualité de l'eau
- Améliorer l'épuration des eaux usées afin de préserver la bonne qualité générale des eaux
- Equiper tous les foyers de compteurs d'eau « intelligents »

Objectif opérationnel 3.3 : <u>Optimaliser la performance énergétique des bâtiments communaux</u>

Actions :

- Poursuivre les efforts en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie
- Optimiser le réseau de chaleur et la fabrication de plaquettes forestières
- Etudier la possibilité d'étendre le réseau de chaleur aux futurs logements tremplins
- Poursuivre la sensibilisation aux économies d'énergie dans les écoles
- Poursuivre l'isolation des bâtiments communaux, avec d'éventuels subsides
- Installer des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments

Objectif opérationnel 3.4 : <u>Structurer l'aménagement du territoire</u>

Actions :

- Finaliser et mener à bien les projets du PCDR (Programme communal de développement rural)
- Réaliser un nouveau SDT (Schéma de développement territorial)
- Rédiger un nouveau GCU (Guide communal d'urbanisme)
- Poursuivre une politique volontariste en matière de logement à l'attention des jeunes et des aînés notamment
- Développer des aménagements de convivialité

Collaborer avec la MUFA

Objectif opérationnel 3.5 : <u>Gérer notre patrimoine forestier de manière réfléchie et prudente</u>

Actions : Réaliser un nouveau plan d'aménagement de notre forêt

Maintenir la certification PEFC

Diversifier notre forêt afin de pérenniser ses revenus sur le long terme

Louer un territoire de chasse attractif afin de maintenir des revenus corrects

Pérenniser l'affouage grâce à la mise en place d'un nouveau règlement

Objectif opérationnel 3.6 : <u>Soutenir l'agriculture</u>

Actions : Etablir un nouveau règlement de location de terres agricoles

Dynamiser le comité agricole

Soutenir les agriculteurs

Entretenir les chemins agricoles

Objectif stratégique 4 : Libin à la page et proche de ses citoyens

Objectif opérationnel 4.1 : <u>Améliorer la communication vers le citoyen</u>

Actions : Mettre en place une politique de communication visuelle cohérente

Poursuivre l'envoi de toutes-boîtes et du bulletin communal

Assurer un accueil de qualité aux citoyens et leur présenter la commune et ses mandataires

Poursuivre le développement du site internet et veiller à sa mise à jour régulière

Installer un panneau numérique d'information

Assurer une présence régulière des mandataires sur le terrain

Adhérer à Be Alert

Objectif opérationnel 4.2 : <u>Relancer et/ou redynamiser les différentes commissions</u>

Actions : Renouveler et dynamiser la CCATM

Introduire un nouveau PCDR

° Poursuivre les projets retenus par la CLDR

Renouveler le CCCA (Conseil communal consultatif des aînés)

° Soutenir les actions visant une meilleure intégration des aînés

Mobiliser toutes les forces vives de la commune (associations, écoles, commissions,..) lors d'opérations « citoyennes »

Objectif opérationnel 4.3 : <u>Encourager la participation citoyenne et le « vivre ensemble »</u>

Actions : Réserver un montant du budget pour réaliser des projets proposés par les habitants – rédiger un règlement

Soutenir les associations

Organiser des réunions d'information lors de projets importants

<u>Objectif stratégique 5: Libin de 0 à 99 ans et +</u>

Objectif opérationnel 5.1 : <u>Améliorer l'accueil de la petite enfance</u>

Actions : Créer une « Pause Enfants-Parents »

Envisager la création d'une crèche

Accorder une prime de naissance

Allouer une prime « couches lavables »

Objectif opérationnel 5.2 : <u>Garantir un enseignement de qualité dans les écoles maternelles et primaires de la commune</u>

Actions : Assurer la qualité, le bon entretien et l'adéquation des infrastructures scolaires

Introduire des dossiers au CECP et dits « UREBA » pour la rénovation et la sécurisation des bâtiments scolaires

Assurer la mise en œuvre des plans de pilotage dans les différentes implantations

Assurer une meilleure communication entre les acteurs (direction-enseignants – parents – enfants) via l'utilisation des outils de communication modernes

Organiser des concertations régulières : Copaloc, Conseil de participation, AG des parents, … réunions entre directions – échevin – administration

Répondre aux besoins en termes de matériel pédagogique, numérique et de soutien pédagogique

Veiller au bien-être des enfants confrontés à des difficultés d'apprentissage

Renforcer l'encadrement pédagogique par des heures sur fonds propres

Sensibiliser les enfants à l'environnement et à l'éducation à la citoyenneté

Proposer des repas de qualité, à base de produits locaux et équilibrés

Objectif opérationnel 5.3 : <u>Assurer un accueil extra-scolaire de qualité</u>

Actions : Optimiser la gestion des accueillantes

Déléguer l'organisation et la gestion des plaines de vacances au(x) chef(s) de plaine

Améliorer la communication entre les services enseignement (temps de midi) et l'extra-scolaire

Dynamiser la CCA (Commission Communale de l'Accueil)

Organiser une journée de convivialité entre les adolescents de la commune

Proposer une « aide à l'étude » dans le cadre des examens

Objectif opérationnel 5.4 : <u>Continuer à développer l'offre sportive via l'asbl Libin Sport</u>

Actions : Créer un nouveau complexe sportif à Ochamps

Rénover la salle de gymnastique de Libin et en assurer la gestion

Entretenir les installations sportives présentes et réfléchir à de nouvelles activités sportives

Soutenir les clubs et associations au niveau de la logistique

Agrandir le complexe sportif de Libin

Assurer un encadrement professionnel de la pratique sportive

Offrir une offre de stages et activités variée et répondant aux besoins et envies de chaque âge

Harmoniser les prix de location des salles de sport

Organiser une journée portes ouvertes annuelle pour faire découvrir les clubs aux citoyens

Développer de nouveaux projets en fonction des orientations prioritaires fixées par le gouvernement

Objectif opérationnel 5.5 : Assurer le bien-être des aînés

Actions : Continuer à encadrer les actions initiées par le CCCA et le CPAS

Construire un village « seniors »

Pérenniser la maison d'accueil pour personnes âgées

Lutter contre l'isolement des personnes âgées

Répondre aux besoins de mobilité des personnes âgées

Allouer une prime à l'adaptation du domicile

Objectif opérationnel 5.6 : Répondre aux besoins d'un public précarisé

Actions : Introduire un plan de cohésion sociale

Poursuivre les synergies avec le CPAS

Favoriser l'accès au logement

Objectif opérationnel 5.7 : Promouvoir des actions au bénéfice de la santé

Actions : Soutenir le projet « Vivalia 2025 »

Accorder une attention particulière à la jeunesse

Créer des partenariats qui viennent en soutien à des personnes fragilisées

Objectif stratégique 6 : Libin en toute sécurité

Objectif opérationnel 6.1 : <u>Mettre en place tous les outils afin de répondre de manière efficace à tout incident</u>

Actions :

- Rédiger un PGUI (plan général d'urgence et d'intervention)
- Engager un conseiller en prévention
- Réaliser des exercices en collaboration avec les différentes disciplines
- Poursuivre les actions reprises dans les plans annuels et globaux retenus dans le cadre du CBPPT
- Respecter la procédure des « 3 feux verts », tant au niveau des cahiers des charges de prestations, que pour l'achat de fournitures
- Veiller à ce que tous les lieux accessibles au public répondent aux normes de sécurité

Objectif opérationnel 6.2 : <u>Assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire communal</u>

Actions :

- Canaliser la vitesse dans les villages
- Introduire des plans d'investissements communaux (PIC) – veiller à la mise en œuvre des travaux repris dans ce PIC
- Poursuivre la sensibilisation aux abords des écoles
- En plus du PIC, maintenir la qualité du réseau de voiries
- Mette en place une politique de déneigement et de salage efficace en hiver
- Acheter des radars préventifs en collaboration avec la zone de police

Objectif opérationnel 6.3 : <u>Renforcer le sentiment de sécurité des citoyens et encourager la bienveillance et la vigilance envers les autres</u>

Actions :

- Mettre en place des partenariats locaux de prévention, en collaboration avec la police et les citoyens (PLP)
- Etendre les PLP à tous les villages de la commune
- Informer les citoyens sur les techniques de prévention afin de lutter contre les vols dans les habitations
- Entamer une réflexion sur la surveillance de certains lieux publics